



Inspecteur·trice LCI

Vous garantissez que les nouveaux bâtiments ou les modifications d'édifices existants respectent la loi sur les constructions et les installations diverses. Votre rôle consiste à vérifier sur le terrain la conformité de projets qui ont attiré l'attention des autorités.

L'identité du territoire se traduit par des affectations particulières, attribuées à des parcelles, ainsi que des règles cantonales et communales qui harmonisent les pratiques de construction. Il n'est ainsi pas possible d'implémenter des bâtiments dans certaines zones ou même de modifier librement ceux qui sont existants. Tout projet d'une certaine ampleur est soumis à une autorisation délivrée par le Canton. L'administration s'assure que le dossier respecte la loi sur les constructions et les installations diverses. Votre rôle, au sein d'une équipe en charge des contrôles, consiste à vérifier que certaines réalisations sont bien respectueuses du cadre légal.

Etes-vous le talent dont nous avons besoin ?

Vous aimez l'architecture et les bâtiments. Vous êtes sensible aux enjeux du territoire, et, en particulier, à la nécessité de préserver ses différentes vocations. Vous connaissez les règles cantonales liées à la construction et savez les expliquer aux porteurs de projet. Par votre expertise technique et territoriale, vous identifiez les non-conformités aux dispositions en vigueur. Vous appréciez qu'une partie de votre travail se déroule en extérieur.



Votre activité

- Vous assurez le contrôle de constructions et installations sur tout le territoire cantonal.
- Vous documentez les éventuelles non-conformités sur les parcelles urbaines ou agricoles.
- Vous rédigez les rapports d'enquête.
- Vous instruisez les plaintes et les infractions sur le plan administratif.
- Vous partagez vos connaissances avec le grand public et les professionnels de la construction.

Vos connaissances

- Vous possédez un bachelor HES en architecture.
- Vous avez plusieurs années d'expérience professionnelle.
- Vous détenez des connaissances d'excellent niveau en technique du bâtiment.

Vos avantages

Vous intégrez une administration dont les valeurs essentielles sont le service public, le respect, l'intégrité, l'impartialité et la disponibilité et où l'égalité entre genres est garantie.

Vous profitez de prestations sociales de qualité, développez des compétences grâce à une offre en formation continue, et bénéficiez de possibilités d'évolution au sein du Département du territoire et de l'administration cantonale.

